

Evry, le 27 février 2019

La Directrice académique des Services de  
L'Education nationale de l'Essonne

à

Mesdames les Inspectrices et Messieurs les  
Inspecteurs de l'Education nationale

Mesdames les Directrices et Messieurs les  
Directeurs d'établissements privés hors  
contrat

Mesdames les Directrices de Centre  
d'Information et d'Orientation (CIO)

*Pour Information*

Mesdames et Messieurs les Chefs  
d'établissements publics du 2<sup>nd</sup> degré

Mesdames les Directrices et Messieurs les  
Directeurs d'établissements privés sous  
contrat

**Division des Elèves et  
de la Scolarité**

Affaire suivie par :

V. PASETTO

Téléphone :

01 69 47 84 61

Dipe1/2019

Fax :

01 60 77 27 78

Mél :

Ce.ia91.scoevry@ac-versailles.fr

Boulevard de France

91012 EVRY Cedex

[http : www.ac-versailles.fr](http://www.ac-versailles.fr)

**Objet : Organisation de l'examen d'entrée dans l'enseignement public  
des élèves issus d'établissements privés hors contrat ou  
instruits à domicile – Département de l'Essonne**

**Réf :** Note de service n°81-173 du 16 avril 1981 relative à l'admission dans  
l'enseignement public

**Annexes :** Fiche candidature – Calendrier pour affichage dans vos  
établissements

La direction des services départementaux de l'Éducation nationale de  
l'Essonne est chargée d'organiser pour les élèves résidant dans le  
département, issus des établissements privés hors contrat ou instruits à  
domicile, une évaluation afin de leur permettre de poursuivre leur scolarité  
dans les établissements publics du département.

**Il convient de noter que les évaluations sont organisées pour l'entrée  
dans les classes de 2<sup>nd</sup>e générale ou 2<sup>nd</sup>e professionnelle, 1<sup>ère</sup> générale  
ou technologique.**

Elles auront lieu le **Mercredi 15 mai 2019**.

Les responsables légaux des élèves concernés qui souhaitent inscrire leur  
enfant dans un établissement public du second degré doivent respecter la  
procédure décrite ci-après.

En ce qui concerne les familles qui souhaitent que leurs enfants poursuivent leur scolarité dans les autres classes, merci de noter les éléments suivants :

- en classe de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, elles doivent s'adresser directement au collège de proximité géographique de leur domicile qui procédera à leur évaluation, conformément au socle commun de compétences ;
- en classe de Terminale générale et technologique, elles doivent adresser leur demande à la DSDEN – DIPE1. Elle sera examinée conformément à la réglementation relative à l'orientation dans les voies générale, technologique ou professionnelle et au regard du parcours scolaire de l'élève.

### **1- Inscription à l'évaluation**

Le registre d'inscription aux évaluations, est ouvert :

**Du lundi 11 mars au vendredi 12 avril 2019.**

Les inscriptions sont ouvertes aux familles domiciliées en Essonne. La demande d'inscription à l'examen se fait au moyen de la fiche d'inscription jointe en annexe. Elle est obligatoirement accompagnée des pièces justificatives suivantes :

- Un Justificatif de domicile (facture d'électricité ou de gaz, facture téléphonique (hors mobile), quittance de loyer ...)
- Copie des bulletins scolaires de l'année 2017-2018 et de l'année en cours.
- **Le cas échéant, les pièces justificatives permettant l'obtention d'un horaire aménagé pour les épreuves (tiers temps).**

L'ensemble de ces documents doit être expédié :

- Soit par voie postale avant le 12 avril 2019, délai de rigueur, à l'adresse suivante :

**DSDEN ESSONNE  
DIPE1 – Examen d'entrée dans l'enseignement public  
Boulevard de France**

**91012 EVRY Cedex**

- Soit par courrier électronique :
  - portant comme objet « *Examen d'entrée dans l'enseignement public* »et adressé à l'adresse suivante :  
**[ce.ia91.scoevry@ac-versailles.fr](mailto:ce.ia91.scoevry@ac-versailles.fr)**

Attention, les candidats résidant hors du département de l'Essonne doivent s'inscrire auprès de la Direction des services départementaux de l'éducation nationale de leur département.

## **2- Convocation**

Une convocation précisant le lieu et l'heure de l'examen sera envoyée, au plus tard **le 19 avril 2019**

Au-delà de cette date, les candidats qui n'auraient pas reçu de convocation doivent se signaler de toute urgence auprès de la division des élèves et de la scolarité :

- Soit par courrier électronique : [ce.ia91.scoevry@ac-versailles.fr](mailto:ce.ia91.scoevry@ac-versailles.fr)
- Soit par téléphone : 01 69 47 84 61 / 01 69 47 84 65

## **3- Lieu d'examen et nature des épreuves**

Les évaluations comprennent une épreuve de français, une épreuve de mathématiques et une épreuve de langue vivante<sup>1</sup>. Elles se déroulent sur la journée. Le déroulement des épreuves et le lieu d'examen sont précisés sur la convocation, aucune restauration n'est prévue sur le lieu d'examen. A titre d'information voici un tableau récapitulatif des épreuves de l'examen :

Evaluation pour une entrée en :	Nature des épreuves	Durée
2nde (voie GT ou professionnelle)	Français	2H
	Mathématiques	2H
	Anglais	1H30
1ère (voie GT)	Français	2H
	Mathématiques	2H
	Anglais.	1H30

## **4- Résultats et affectations**

Les résultats de l'évaluation et les propositions d'orientation seront notifiés individuellement aux familles à partir du **4 juin 2019**.

Au regard de la décision d'orientation, Madame la Directrice académique affecte l'élève.

- L'affectation en classe de 2<sup>nde</sup> générale ou professionnelle et de 1<sup>ère</sup> technologique relève de la procédure d'affectation informatisée AFFELNET. Les vœux mentionnés au dossier d'affectation de l'élève sont saisis par la DIPE1.

- Les demandes d'affectation des élèves admis en 1<sup>ère</sup> générale sont examinées lors de la commission d'ajustement du mois de juillet.

Une fois l'affectation connue, les familles doivent finaliser l'inscription auprès de l'établissement **dans les plus brefs délais**.

Je vous remercie de bien vouloir informer les familles de l'ensemble de ces dispositions.

La Directrice académique

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'V' followed by a horizontal line that loops back under the 'V'.

Valérie BAGLIN-LE GOFF